

HAUT-VALROMEY | POLITIQUE LOCALE

Fibre : la seconde phase de travaux a débuté

La commune déléguée de Songieu à Haut-Valromey est éligible à la fibre depuis avril. Vendredi 30 août, la phase de travaux de la seconde tranche a été lancée dans la commune. Sous réserve des conditions climatiques, certains administrés seront éligibles avant la fin de l'année.



Depuis quelques mois les équipes des trois entreprises s'affairent dans la commune. Photo Progrès /Catherine RIVIERE Depuis quelques mois les équipes des 3 entreprises Axione, Bouygues énergie et Résonance s'affairent sur la commune Photo Progrès /Catherine RIVIERE

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a choisi Haut-Valromey pour lancer officiellement la phase travaux de la fibre. Cette commune offre tout le panel des besoins en fibre : les noyaux urbains des communes historiques, des entreprises de pointe dont les effectifs rapportés à la population représentent un fort pourcentage d'emplois du territoire, des zones de montagne aux nombreux écarts illustrant le visage rural du département.

La phase d'étude a dimensionné le déploiement en considérant la pose d'une fibre par boîte aux lettres et les projets à plus ou moins long terme. Les travaux se dérouleront dans un timing légèrement différent de ceux annoncés cet hiver.

Des déploiements différents

À Hotonnes, des fourreaux avaient été placés lors de la mise en souterrain des réseaux secs du village. De l'armoire de rue de Songieu, relais pour trois cent cinquante logements, partira une artère pour alimenter Hotonnes.

Une armoire similaire sera implantée au Grand Abergement pour le déploiement du reste de la commune, qui se fera en bonne partie en aérien. Cela suppose implantation de poteaux et vigilance des propriétaires riverains quant à l'élagage des arbres à un mètre des câbles.

Sur ce vaste secteur, à la fin des travaux, une période de test de trois mois sera nécessaire. À quelques exceptions près, dues au grand éloignement des réseaux, tous les résidents de la commune seront éligibles. À eux ensuite de faire les démarches pour y accéder. Depuis avril, Songieu compte seize abonnés sur les 104 éligibles.